

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 08 FEV. 2016

Dossier complet le **08 FEV. 2016**

№ d'enregistrement FOHHJ6PC005

1. Intitulé du projet

Ostwald Île des Pêcheurs

2. Identification at mail	re a ouvrage ou a	u petitionnaire	
	Prénom		

Nom
2.2 Personne morale

2.1 Personne physique

Dénomination ou raison sociale

Bouygues Immobilier

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Jean-Louis Archambault

RCS / SIRET 5 6 2

5 6 2 0 9 1 5 4 6 0 3 0 1 6

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	Construction de 13 bâtiments collectifs, d'une surface plancher crée supérieure à 10 000 m² et inférieure à 40 000 m².
36	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet prévoit la construction de 13 bâtiments de logements collectifs, avec stationnements aériens et des stationnements clos en rez-de-chaussée des immeubles.

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit la création d'une opération mixte comportant des logements en accession à la propriété, des logements locatifs libres et sociaux pour une surface plancher totale d'environ 13 700 m². Il accompagnera le réaménagement du quartier de l'Étang. Environ 200 logements seront crées.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet prévoit d'être réalisé en plusieurs tranches.

Ce découpage est prévu en 7 tranches maximum correspondant aux bâtiments :

T1:A1-A3a

T 2: A2 - A3b

T3:B1-B3a

T4:B2-B3b

T5:C1

T6:C2

T7: D1 - D2 - D3

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet sera constitué d'environ 111 logements en accession et de 89 logements sociaux.
416 places de stationnements seront disponibles en aérien et en espace clos et couvert en rez-de-chaussée des immeubles.
Des locaux vélos seront crées en rez-de-chaussée et/ou en extérieurs dans des espaces clos.
Les accès piétons et vélos se feront sur l'ensemble des voiries ou au travers de cheminements aménagés.

La décision de l'autorité adminis dossier(s) d'autorisation(s)	inistrative(s) d'autorisation le projet trative de l'Etat compétente en l	matière d'environn	ement devra e	être jointe au(x,
Le projet sera soumis à Permis de Co	nstruire.			
4.4.2 Précisez ici pour quelle procé	dure d'autorisation ce formulaire es	t rempli		
Demande de Permis de Construire va	alant division et valant permis de cons	truire.		
4.5 Dimensions et caractéristiques de	projet et superficie globale (assiette)	de l'opération - préc	iser les unités de	mesure utilisées
Gran	deurs caractéristiques		Va	leur
Surface foncière (à détacher de la pa Surface Plancher du projet	rcelle 283 section 26)		15 178 m ² 13 700 m ²	
4.6 Localisation du projet				
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	1 Long. 48 ° 33	03 " <u>8</u> Lat7	° 43 ° 04 ° 2
Rue de l'Île des Pêcheurs 67540 Ostwald	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	et d), 8°, 10°, 18°, 28 Long ° ' _ Long ° ' _	" Lat	0 ' "
# 7 Clark II dlum madfind to / . d.				X
4 / Sagit-il d'une modification/exte	nsion d'une installation ou d'un ouvi		Oui	Non X
			The state of the s	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR
	et ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét é autorisé ?	ude d'impact ?	Oui	Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou c	é autorisé ?	ude d'impact ?	Oui Oui	Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. S	ensibi	lité en	vironnementale de la zone d'implantation envisagée			
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur l	e lieu	de votre projet ?			
Ancien site industriel de fabric	ation	de pai	nneaux de signalisation. L'usine a été démolie en 2011. L'ancienne usine ne			
faisait pas l'objet d'une ICPE.						
A ce jour, le terrain est libre et	t innoc	cupé.				
Existe-t-il un ou plusieurs doc concernés) réglementant l'oc	cumen cupat	ts d'u ion de	rbanisme (ensemble des documents d'urbanisme Oui X Non es sols sur le lieu/tracé de votre projet ?			
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à Approuvé en Octobre 2011 la zone du projet						
environnementale?			ments ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non X			
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-c	par to	ous mo	oyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X		Etang Gerig à Ostwald, identifiant national : 420030421. Voir en annexe la note de présentation et le plan de situation de la ZNIEFF 1.			
en zone de montagne ?		\mathbf{X}				
sur le territoire d'une commune littorale ?		X				
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X				
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	X		Voir en annexe Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Le plan prévoit le réaménagement de la rue de l'Île des Pêcheurs (réduction du nombre de voies - du trafic - de la vitesse) pour traiter cette nuisance.			

la vitesse) pour traiter cette nuisance.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet a'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?	X		Le site est en zone inondable par submersion et par remontée de nappe. Le site est classé en zone 3 pour le risque sismique. Arrêté préfectoral du 31/01/2011. Voir fiche information et carte en annexe.
dans un site ou sur des sols pollués ?	X		Le site a fait l'objet d'un diagnostic de pollution du sous-sol. Voir la synthèse non technique de l'audit environnemental en annexe.
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences sulvantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources				
	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Une étude des déblais/remblais sera réalisée pour minimiser les déplacements de matériaux. Les déblais excédentaires seront évacuées vers des stations de recyclages.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Miliev naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la	X		Voir en annexe le rapport : Définition des enjeux liés à la présence de crapaud vert et prédéfinition de mesures permettant d'éviter, réduire voire compenser les incidences.
	biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	٠.٠	J	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X		Voir en annexe le rapport : Définition des enjeux liés à la présence of crapaud vert et prédéfinition de mesures permettant d'éviter, réduire voire compenser les incidences.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	\mathbf{x}		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X		
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	Le projet sera source de bruit uniquement en phase chantier. Les bruits générés par le chantier seront essentiellement dus : - à la circulation routière des poids lourds et engins de chantier, - aux opérations de construction des bâtiments, et en particulier au montage de la structure, - aux opérations de décapage et de creusement du sol pour nivellement avant mise en place des enrobés de voirie, Tout sera mis en oeuvre pour limiter ces nuisances : - la vitesse de circulation des engins sera limitée, - le cheminement des camions et engins sera canalisé, - les horaires de chantier seront compatibles avec l'activité de l'environnement, - les engins de chantiers seront conformes aux exigences réglementaires en terme de niveau sonore.	
	Engendre-t-il des odeurs ?	X		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X		
	Engendre-t-il des vibrations ?	X		
	Est-il concerné par des vibrations ?	X		

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	Émission lumineuses urbaines (éclairages de voiries), l'impact se limite donc à son environnement immédiat.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		\boxtimes	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Eaux pluviales : raccordement sur le réseau CUS avec limitation du débit. Eaux sanitaires : raccordement sur le réseau CUS. Voir le dossier de loi sur l'eau en annexe.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		\mathbf{X}	Le projet produira des déchets inertes uniquement en phase chantier. Le stockage des déchets tout au long du chantier sera organisé de façon à séparer les matériaux selon leur destination finale. Dans tous les cas la valorisation sera privilégiée. Le maître d'ouvrage veillera à ce que : - Les sociétés assurant le transport des déchets disposent d'une déclaration préfectorale valide, - Les sociétés assurant le traitement des déchets disposent des autorisations ou agréments nécessaires, - La réutilisation des déblais sur le site sera privilégiée.
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	K		Réhabilitation d'une friche pour la création de logements.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Compte tenu du contexte urbain et environnemental, les enjeux environnementaux de ce projet portent essentiellement sur la présence potentielle du crapaud vert. Cette problématique a fait l'objet d'une étude réalisée par Socotec (annexe "Définition des enjeux liés à la présence du crapaud vert et définition de mesures permettant d'éviter, réduire voire compenser les incidences".)
Le site est dans une zone suivie par différents organismes pour le compte de la gravière limitrophe. Une démarche au près de la DREAL est en cours, une demande de dérogation aux interdictions liées aux espèces protégées a été déposée de manière simultané à l'instruction de cette demande d'examen au cas par cas.
Aucune activité polluante ne prendra place sur le site.
La problématique du crapaud vert ayant été identifiée et intégrée au projet, la nécessité d'une étude d'impact sur l'environnement ne parait donc pas justifiée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

d'eau et cours d'eau ;

Objet L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir X d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, X 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans

Objet

Synthèse non technique de l'audit environnemental - Archimed Environnement

Rapport "Définition des enjeux liés à la présence du crapaud vert [...]" - Socotec

Dossier de loi sur l'eau - Archimed-BET

Fiche information sur les risques naturels et technologiques et le plan de zonage

Plan de prévention du bruit dans l'environnement de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Plan des zones naturelles remarquables

9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus Fait à 57.85 hourq le, 88/82/2016 BOUYGUES IMMOBILIER 16 rue du Bassin d'Adsterlitz CS +07223 67089 STRASBOURG-CEDEX Tél.: 09-88 37 87 37 FIE SIRET: 562 091 546 01306 - APE 4110A